

Conditions de participation

> Allocataire RSA ou inscrit à Pôle Emploi (autres : voir en fonction des places disponibles).

> Avoir un projet d'installation, d'accueil ou de diversification en milieu agricole et rural.

> La formation-action est gratuite pour les participants, elle n'ouvre pas droit à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

> Pour s'informer et/ou compléter le dossier d'inscription, téléphoner au 06 33 29 91 44 ou envoyez un email : hosford@civamgard.fr.



Responsable pédagogique, animation, coordination

Stéphanie HOSFORD
Accompagnement
à la création d'activité en milieu rural
Tél. 06 33 29 91 44
hosford@civamgard.fr

Organisation pratique

Les journées se dérouleront :
les jeudis et vendredis,
de 9h00 à 17h00,
à SOMMIÈRES

Repas

Chaque stagiaire apporte son **pique-nique**
pour déjeuner sur place.

La formation-action est réalisée avec la participation financière de la DDATH - Service Agriculture, Promotion du territoire et Développement solidaire du Département du Gard et du FSE (Europe).



Photos : Christophe Marcouly et FD CIVAM du Gard

Accès à la Salle de formation de la Fédération Dép. des CIVAM 30



La salle de formation de la Fédération Départementale des CIVAM du Gard se situe dans la zone d'activité de l'Arnède - Bâtiment A1- à côté de la Miroiterie Sommiéroise.



Fédération Départementale des CIVAM du Gard
30250 Sommières
tél : 04.66.77.11.12.
fd@civamgard.fr www.civamgard.fr



Pluriactivité agricole et rurale



du 7 Avril au 24 Juin 2022

*Vous avez un projet d'installation, d'accueil ou de diversification en milieu agricole et rural, et vous en êtes au stade de l'idée ?
Participez à la formation «Pluriactivité agricole et rurale 2022» et passez de l'idée au projet !*



Organisation

FD CIVAM du Gard 30250 SOMMIÈRES

Contact : Stéphanie Hosford
tél : 06.33.29.91.44.
hosford@civamgard.fr

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Pluriactivité agricole et rurale

Objectifs

- S'engager dans une démarche d'installation agricole en ayant conscience de ses atouts et faiblesses,
- Structurer un projet économique viable,
- Se constituer un réseau de contacts et de personnes ressources.

Durée

22 jours de formation-action : tous les jeudis et vendredis du 24 Septembre au 11 Décembre 2020

+ 10 jours de stage pratique sur une exploitation ou dans une entreprise agri-rurale.

Pendant toute la durée de la formation-action, les stagiaires auront accès aux autres formations organisées par la FD CIVAM 30.

Public

Par ordre de priorité :

- allocataires du RSA,
- demandeurs d'emploi,
- autres publics.

Places disponibles : 10 à 15

Certaines journées thématiques incluses dans le programme seront ouvertes à un public plus large.

Méthodes pédagogiques

Le travail mené en groupe permet d'enrichir les projets par les regards croisés entre participants, l'échange d'expériences et les passerelles entre projets.

La formation-action alterne théorie et pratique : visites de terrain chez des agriculteurs, stage pratique sur une exploitation agricole, enquêtes personnelles viennent compléter les journées en salle durant lesquelles de nombreux professionnels du monde rural sont mobilisés.

Un travail personnel sur le projet est réalisé tout au long de l'accompagnement, pour aboutir à la formulation du projet dans un dossier-projet écrit et illustré.



Bien préparer son projet d'installation agricole et rurale

Contenu

Connaître

ses potentialités personnelles et se positionner dans son environnement humain

- Identifier et clarifier ses motivations et objectifs.
- Mobiliser ses atouts au profit du projet
- Faire le point sur les ressources personnelles et acquises pour le projet.

Comprendre

l'environnement naturel, socio-économique et politique du projet

- Appréhender la notion de territoire.
- Acquérir des repères et méthodes pour la recherche de foncier.
- Rencontrer les acteurs locaux du milieu agricole et rural.
- Connaître les potentiels de l'Agriculture Biologique dans le Gard et ses principales filières.

Découvrir

la réalité de l'entreprise agricole et de la création d'activité

- Fonctionnement global d'une exploitation agricole.
- Démarches d'installation agricole (statuts juridiques, régimes fiscaux et sociaux).
- Labels de qualité et certification bio.
- Pluriactivité.
- Financements et aides à la création d'activité.
- Commercialisation des produits : débouchés, stratégies de mise en marché...

Chaque participant réalisera un stage pratique de deux semaines sur une exploitation agricole ou dans une entreprise agri-rurale.

Evaluer

la cohérence et la faisabilité de son projet, le formaliser et le rédiger

- Savoir réaliser un prévisionnel et un compte de résultat (bases en comptabilité-gestion).
- Elaborer son plan d'action et son calendrier de mise en oeuvre du projet.
- Mener des recherches documentaires.
- Réaliser un dossier de présentation du projet.

Le contenu définitif du programme sera établi en fonction de la nature des projets des participants.



Les stagiaires seront informés de toutes les autres journées organisées par la FD CIVAM 30 et le CIVAM Bio 30 pendant et après la formation-action.